

Entrepreneuriat féminin

Compilation des initiatives des établissements bancaires¹

Mars 2026

Chaque groupe bancaire, membre de la FBF, met en place des initiatives individuelles pour accompagner l'entrepreneuriat féminin.

Cette fiche synthétique compile un certain nombre d'exemple d'actions¹, menées en direct ou avec des partenaires associatifs ou institutionnels, en faveur de l'entrepreneuriat féminin par chacun des principaux réseaux bancaires en France.

*Les banques françaises déploient une **palette très diversifiée d'actions** pour soutenir l'entrepreneuriat féminin, combinant accompagnement humain, financement dédié, partenariats structurants et actions de sensibilisation. La plupart proposent des **parcours d'accompagnement complets** allant du mentorat au coaching, des ateliers pratiques à la mise en réseau, tout en s'appuyant sur des **référents** en région. Les banques mènent également de nombreuses initiatives **en partenariat avec des associations, réseaux professionnels ou incubateurs** – tels que France Active, Initiative France, Les Premières, Force Femmes, BGE, l'Adie ou encore des réseaux locaux – afin d'offrir aux entrepreneures un soutien de proximité et une meilleure connaissance des dispositifs disponibles. L'accompagnement se traduit aussi par des **programmes d'incubation**, des concours, des prix régionaux ou nationaux, ainsi que par des actions ciblées pour favoriser l'accès au financement, y compris dans des territoires fragiles.*

*Un second axe majeur concerne le **renforcement de l'accès au financement** sous des formes multiples, en complément des crédits bancaires : garanties dédiées, prêts d'honneur, microcrédits, fonds spécifiques, dispositifs sectoriels (ex. professionnelles de santé...) ou thématiques (ex. repreneuses d'entreprise...). Les banques s'investissent aussi dans la **lutte contre les stéréotypes de genre**, en formant les conseillers, en relayant des contenus pédagogiques (newsletters, ateliers, études annuelles) et en valorisant des parcours de femmes entrepreneures via des témoignages, portraits ou événements. D'autres initiatives visent également à **accroître la confiance des porteuses de projets**, à lever les freins psychologiques ou culturels, et à encourager leur intégration dans des réseaux professionnels.*

¹ A titre illustratif et sans vocation exhaustive

L'ensemble de ces démarches montre une mobilisation large et multiforme du secteur bancaire, avec une volonté commune :

- **favoriser l'accès des femmes à l'entrepreneuriat,**
- **renforcer leurs chances de réussite et contribuer à une économie plus inclusive.**

La FBF complète ses actions en mettant à disposition un guide spécifique « [Entrepreneuriat au féminin](https://lesclesdelabanque.com/entrepreneuriat-au-feminin) » sur le site lesclesdelabanque.com.



▪ **BNP PARIBAS**

Avec son programme **#ConnectHers** lancé en 2017, **BNP Paribas** permet aux femmes **Entrepreneures** en France d'accélérer leurs projets de création et de croissance en boostant leur ambition et leur audace.

#ConnectHers, c'est :

1. Un dispositif de **350 chargés d'affaires référents sur toute la France**, 15 responsables régionaux de l'entrepreneuriat féminin et un responsable dédié à l'entrepreneuriat des femmes au plan national
2. **Un parcours adapté en fonction du stade de maturité de l'entreprise**, bien au-delà du financement (mentoring, coaching...) incluant des ateliers thématiques (Exemples : « Comment établir une relation de confiance avec son banquier ? », « Comment construire un business plan et un plan de trésorerie ? », « Quel dispositif pour renforcer ses fonds propres ? »...) et **des programmes d'accompagnement des femmes dans la tech avec nos partenaires SISTA & Galion Project**
3. **Un accès facilité aux réseaux d'accompagnement de l'entrepreneuriat des femmes**, nos partenaires historiques comme la Fédération Les Premières; Femmes des Territoires, Les Audacieuses, Initiative France, ENVI...
4. **La mise en lumière et la valorisation des Femmes Entrepreneures au travers de Prix** organisés avec nos partenaires : Business with Attitude organisé par Madame Figaro qui récompense 6 finalistes chaque année, BE A BOSS avec 8 étapes dans les régions pour sélectionner 2 Entrepreneures par région, pour ne retenir que 2 finalistes à Paris

Enfin, BNP Paribas a signé les **chartes SISTA et France INVEST** en février 2020. Au travers de ces chartes, nous nous engageons à **faire progresser la parité au sein des équipes de BNPP Développement (et aussi de Principal Investment, Cardif et BNPP AM), et dans les entreprises accompagnées par notre filiale de capital-investissement**, tout en rendant les métiers de l'investissement plus inclusifs et attractifs :

- **Adopter des pratiques de recrutement plus inclusives** (25% de femmes ayant des responsabilités dans les décisions du comité d'investissement d'ici 2030 et 30% d'ici 2035 et se doter des outils nécessaires pour atteindre cet objectif / Un objectif de 40% de femmes dans les équipes d'investissement d'ici 2030).
- **Mettre en place des mesures pour retenir les talents féminins ;**
- **Suivre la parité au sein des entreprises que BNPP Dev accompagne et dans lesquelles BNPP Dev investit**

▪ **BPCE**

1. RESEAU CAISSE D'EPARGNE

Depuis plus de dix ans, la démarche d'engagement et d'accompagnement des Caisses d'Epargne auprès des femmes entrepreneures participe à l'effet de levier indispensable à la croissance économique.

Les Caisses d'Epargne s'engagent en faveur de l'entrepreneuriat féminin en contribuant à la place qui est la leur à relever cet enjeu de société : augmenter la proportion de femmes entrepreneures en France. En création/reprise d'entreprise, cette part est aujourd'hui de plus de 30%. Les pouvoirs publics souhaitent atteindre 40%, ce qui générera un effet favorable sur la création d'entreprise et, par voie de conséquence, sur la création d'emplois.

Les Caisses d'Epargne en région sont ainsi devenues une référence sur le marché en tant qu'actrices du financement des créations et reprises d'entreprises par des femmes:

<https://www.caisse-epargne.fr/votre-banque/nos-engagements/femmes-entrepreneures/>

o Un engagement ancien au service de l'entrepreneuriat féminin.

Une date clé marque le début de la mobilisation de la Caisse d'Epargne sur ce thème : octobre 2012. La banque lance alors son premier Baromètre des femmes entrepreneures, à l'occasion de la 1ère Journée des Femmes Entrepreneures organisée par la Fédération nationale des Caisses d'Epargne au salon SME, à Paris. Sa finalité : identifier le plus précisément possible les profils des créatrices/repreneuses, leurs contraintes et leurs attentes, afin de mieux les accompagner. Ce baromètre secouait déjà bien des idées reçues.

Les principaux axes de cet engagement :

- Un engagement institutionnel décliné régionalement : en février 2014, la Caisse d'Epargne a signé avec le ministère des Droits des femmes une première convention de partenariat dont l'objectif est précisément d'atteindre 40 % de femmes entrepreneures à moyen terme. L'engagement a été renouvelé pour 2018-2020, puis 2021-2023 et décliné sous forme de plans d'actions régionaux (PAREF) : plus de 300 actions des Caisses d'Epargne sont recensées dont un quart de manifestations grand public.
- Par ces différents renouvellements, la Caisse d'Epargne a complété les mesures prises dès 2014 avec de nouveaux engagements :
 - Accompagner les femmes entrepreneures dans les territoires fragiles ;
 - Contractualiser avec une ou plusieurs associations partenaires portant un programme de développement de l'entrepreneuriat féminin ;
 - Animer un réseau de référents « Entrepreneuriat féminin » au sein de chaque Caisse d'Epargne (plus de 30 référents à date) ;
 - Augmenter le nombre de signatures de Plans d'action régionaux (PAREF) par les Caisses d'Epargne dans les territoires ;
 - Sensibiliser les conseillers bancaires Caisse d'Epargne aux enjeux de l'entrepreneuriat féminin sur les territoires par le déploiement d'un e-learning sur les stéréotypes de genre : 772 conseillers formés au 30/01/2026 ;
 - Réalisation d'une étude annuelle avec Kantar sur l'invisibilisation des femmes cheffes d'entreprise depuis 2024 ;

- Favoriser la communication sur la thématique de l'entrepreneuriat féminin via des e-newsletters, sur les réseaux sociaux, sur les sites de Caisse d'Epargne et de la FNCE, les sites de nos partenaires, lors d'événements et de salons, avec notamment la mise à disposition du Guide du Routard du financement d'entreprise... ;
- Faire connaître la Garantie Egalité Femmes.
- **Des partenariats structurants qui positionnent les Caisses d'Epargne dans l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin :**
- Grands partenariats nationaux animés depuis plusieurs années :
 - **Force Femmes**, qui a pour objectif d'accompagner et de soutenir les femmes de plus de 45 ans sans emploi dans leurs démarches de retour à l'emploi ou de création d'entreprise ;
 - **France Active** : accompagnement de porteuses de projets et mobilisation de la Garantie Egalité Femmes ;
 - **Initiative France** : partenariat pour la 2ème année avec pour 2026 la participation à un webinaire sur le thème "Entrepreneuses : oser parler d'argent !" et l'organisation d'un "Vis ma vie d'entrepreneuse" pour faire découvrir aux femmes qui développent un projet entrepreneurial les réalités et le quotidien du « métier » de dirigeante d'entreprise ;
 - **Bpifrance** : partenariat dans l'organisation du concours 101 Femmes Entrepreneures depuis 2024 ;
 - **BGE** : partenariat national qui accompagne 68 000 personnes par an en moyenne, dont 46% de femmes. Ce réseau s'attache particulièrement à promouvoir l'entrepreneuriat féminin, en encourageant les femmes à diversifier leurs activités au-delà des secteurs traditionnellement prédestinés.

Ce dispositif s'est accompagné d'une communication de proximité en régions

○ Exemples initiatives en régions

4 Caisses d'Epargne ont signé des PAREF en 2021 :

- La Caisse d'Epargne Loire Centre
- La Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- La Caisse d'Epargne Normandie
- La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes

3 Caisses d'Epargne ont signé des PAREF en 2022 :

- La Caisse d'Epargne Grand Est Europe
- La Caisse d'Epargne Hauts de France
- La Caisse d'Epargne Bourgogne Franche Comté

1 Caisse d'Epargne a signé un PAREF en 2023 :

- La Caisse d'Epargne CEPAC
- Plusieurs centaines d'initiatives en régions, avec des événements, des partenariats, des offres dédiées, des opérations de communication, de la promotion de la Garantie Egalité Femme. Par exemple, sans exhaustivité, prêt 0 % Femmes entrepreneures en Normandie, partenariat Femmes cheffes d'entreprise et 100 000 entrepreneurs en Hauts de France, Partenariats Femmes élues, Force Femmes, BGE, Partenariat Action'Elles en Rhône-Alpes, Ladj Tech à Dijon, Prix Initiatives au féminin en Loire

Centre, partenariat Femmes cheffes d'entreprise en Côte d'Azur, création d'un kit de formation au business plan en Languedoc-Roussillon, Table-ronde à Labège à l'initiative de Bpifrance, Convention de partenariat avec la Ruche, Rallye des Pépites, salon Professionn'L en Midi-Pyrénées, Événement Génération Femmes d'influence en Ile-de-France, En Caisse d'Epargne Grand Est Europe : Madame artisanat : partenariat historique ;
Initiative Grand Est : partenariat local, Force Femmes : animation du module "pitcher devant son banquier".

2. RESEAU BANQUE POPULAIRE

Les Banques Populaires s'investissent fortement dans l'accompagnement de l'entrepreneuriat, y compris féminin, même si elles n'en ont pas fait de ce dernier un axe majeur de communication.

○ *Les initiatives nationales*

- **Marché des professionnels :**

- **Partenariat depuis 2019 de « Reconversion en franchise pour les femmes »** www.reconversionenfranchise.com/ Les BP contribuent aux 6 à 7 manifestations régionales de présentation de la franchise et du financement de la création de sa franchise, aux côtés de franchiseurs et franchisés qui apportent leurs témoignages. . La part des femmes s'installant en franchise progresse atteignant 46% (39% en 2023, 36% en 2022 ; 31% en 2021 selon la 210ème enquête de la Franchise KANTAR en partenariat avec la fédération française de la Franchise)
Les femmes entrepreneures sont aussi valorisées au travers des **Prix Stars & Métiers des Banques Populaires** avec de nombreuses femmes lauréates chaque année, dans des métiers très différents et du **Prix National de la Dynamique Agricole** : de plus en plus de femmes sont mises à l'honneur lors de ce prix. En 2024 et 2025 les lauréats ont été des couples, des familles ou des femmes seules.
- Partenaire historique des plateformes initiative qui favorisent l'accompagnement des créations d'entreprises par les femmes et de l'ADIE
- Partenaire de la fédération nationale des Autoentrepreneurs ; 45,2% de femmes en micro entreprises en 2024 (contre 44.5% en 2023 et 42.7% en 2023 selon le rapport URSSAF de mars 2025)

- **Marché des jeunes et étudiants.**

- Banque Populaire participe depuis 2019 au **Prix annuel des Femmes entrepreneures, organisé par CNAM Incubateur** qui permet à 2 projets portés par une femme d'être incubés au Cnam pendant 6 mois, en bénéficiant des conseils de la Banque Populaire locale (BP Rives de Paris).
- Partenariat femme en santé avec la CASDEN

○ *Les initiatives régionales*

Au niveau régional, nombreux partenariats en faveur de l'accompagnement de l'entrepreneuriat au féminin.

- **BP Alsace Lorraine Champagne.** Partenaire de EST'elles Executive, réseau professionnel féminin du Grand-Est.
- **BP Aquitaine-Centre Atlantique** : des actions partenariales et de relations publiques avec plusieurs réseaux où la banque est référente :

- FCE – Femmes Chef d’Entreprises Gironde + Landes + Pays basque + Région.
- Femmes 3000 : réseau qui promeut la place des femmes dans la vie publique, économique et sociale par la mise en valeur de leurs compétences et des projets qu’elles portent.
- Entreprendre au Féminin 16 : réseau professionnel des femmes en Charente dont l’objectif est de soutenir et promouvoir l’entrepreneuriat et le management au féminin.
- Les Femmes de l’économie où la Banque Populaire est partenaire historique.
- Le Rallye des Pépites à Bordeaux et Pau : évènement citoyen pour faire découvrir le potentiel économique sous l’angle de « la mixité et de l’entrepreneuriat au féminin ».
- **BP Auvergne Rhône-Alpes** soutient depuis plusieurs années Initiative France en Auvergne-Rhône-Alpes, qui récompense les cheffes d’entreprises. Par ailleurs, la **Banque de Savoie** fait partie d’un réseau de femmes d’entreprises et d’exception.
- **BP Méditerranée** : soutien actif de l’ADIE par les microcrédits, avec un fonds spécial Relance dont les bénéficiaires sont souvent des « auto-entrepreneuses».
- **BP Bourgogne Franche-Comté** accompagne le réseau Initiative Doubs et Territoire de Belfort sur le prix Initiative au Féminin.
- **BP Rives de Paris** :
 - La Fondation d’Entreprise Banque Populaire Rives de Paris accompagne l’association Led By Her, 1ère association en France à proposer un incubateur solidaire à Paris, pour aider les femmes victimes de violences à se reconstruire par la voie de l’entrepreneuriat.
 - Elle soutient également l’association Les Premières IDF, structure d’accompagnement régional et incubateur.

▪ **CREDIT AGRICOLE**

Aujourd'hui, la dynamique de création d'entreprise est sans précédent en France (plus d'1 million de création d'entreprises par an selon l'INSEE). **On observe une augmentation des entreprises créées par des femmes² et des entrepreneurs de plus en plus jeunes (âge moyen de 36 ans).**

Très impliqués dans le soutien à l'entrepreneuriat et son éco-système en France, les réseaux du Groupe Crédit Agricole (Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL) ont participé à ces évolutions au travers notamment des initiatives prises en faveur des femmes entrepreneures et du soutien des actions de ses partenaires.

CAISSES REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE

Parmi les plus emblématiques, ces dernières années :

- **En 2019, le Village by CA (accélérateur de startup), a développé un programme d'accompagnement global pour les lauréates entrepreneures.**

En un an, plusieurs d'entre elles (FinWedge, Les Petits Prédiges ou encore Pandobac) ont augmenté leur chiffre d'affaires et recruté leurs premiers collaborateurs. Elles ont été mises en relation avec des mentors, des experts ou des investisseurs et ont pu rencontrer les collaborateurs de SAP et Microsoft. Des événements sont régulièrement organisés en région pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin (par exemple, le Village by CA Brie Picardie s'associe au Women Berg Disneyland Paris pour l'évènement « Les inventrices » du 10 mars 2026, dédié à la sororité, à l'innovation et à l'empowerment féminin).

- En 2021, pour convaincre les femmes d'oser entreprendre, **Femmes & Challenges a lancé, un fonds de financement dédié. Doté de 600 000 €,** il est réservé à celles souhaitant reprendre une entreprise ou développer un projet de croissance d'entreprise. Le Crédit Agricole Normandie-Seine a décidé de prendre part à cette aventure en y contribuant à hauteur de 200 000 €.
- Depuis 2022, **le Crédit Agricole favorise l'installation et l'entrepreneuriat des femmes, professionnelles de santé en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI).** 800 millions d'euros de financement ont été signés et à ce jour plus de 700M€ ont été d'ores et déjà été déployés dont 60% à destination des femmes entrepreneures. Cette performance a conduit la BEI à solliciter le Crédit Agricole pour une intervention dédiée à l'entrepreneuriat féminin au Luxembourg, le 5 mars 2025, devant plus de 40 dirigeants de banques européennes, dans le cadre du programme « Gender Finance Lab ».
- En 2023, le Crédit Agricole Ile de France renouvelle son **partenariat avec Initiave France** et soutient les femmes entrepreneures au travers du programme Créatrices d'avenir
- Poursuite en 2025/2026 de participations en local (pour certaines Caisses régionales sponsors) au concours INTIATIVES au féminin
- Implication du Crédit Agricole dans le PAREF (Plan d'Actions Régional pour l'Entrepreneuriat des Femmes) dans certaines régions

² En 2022, le nombre de femmes créatrices d'entreprise est en augmentation. Elles représentent en effet 43,7 % des créateurs d'entreprises, contre 40,6 % en 2021. Près de 378 300 entreprises ont ainsi été créées par des femmes en 2022, dont près de 309 000 en auto-entreprise. Les auto-entrepreneures représentent 44,0 % des créateurs en 2022. (source – URSAFF)

- Le Crédit Agricole propose un accompagnement pour aider les femmes à entreprendre, au travers de conseils thématiques diffusés sur notre site Propulse (<https://propulsebyca.fr/aides-creation-entreprise/femmes>)

Le Crédit Agricole s'appuie sur des partenaires spécialisés pour permettre au plus grand nombre d'entrepreneurs de développer et sécuriser leurs projets, avant de se lancer, au travers de différents dispositifs (prêts d'honneur, conseils, coaching). Cette collaboration permet chaque année à des milliers de nouveaux projets de se développer pour dynamiser le tissu économique de nos territoires et de créer des emplois. Nos partenariats avec les réseaux d'accompagnement à la création sont une continuité naturelle de notre engagement pour un accompagnement humain et de proximité dans les territoires. L'accompagnement reste un sujet prioritaire pour ces entrepreneurs puisque le taux de pérennité à 3 ans est de 59% en général et aux alentours de 90% pour les entrepreneurs accompagnés par nos réseaux partenaires.

Le Crédit Agricole soutient les actions de ses partenaires (adhésion, fonds dédiés aux prêts d'honneur, prêts bancaires, communication...), y compris dans les initiatives qu'ils ont mis en œuvre pour accompagner spécifiquement les femmes entrepreneurs.

Nos trois principaux réseaux d'accompagnement partenaires apportent des réponses concrètes à l'entrepreneuriat des femmes :

- **FRANCE ACTIVE** : Le Crédit Agricole est le premier partenaire de France Active (30% des garanties), qui a mis en place la Garantie ÉGALITÉ Femmes dédiée aux femmes, créatrices ou repreneuses d'entreprises, demandeuses d'emploi ou en situation de précarité. Un créateur sur deux accompagné par France Active est une femme.
- **INITIATIVE FRANCE**, dont le Crédit Agricole est le premier partenaire bancaire (760 M€ de crédits financés en 2024), apporte des réponses concrètes aux enjeux de l'entrepreneuriat des femmes par son programme « vis ma vie d'entrepreneuse » et par l'organisation de concours visant à promouvoir la création d'entreprise par les femmes et à démontrer qu'elles sont à l'initiative de projets ambitieux, innovants et solides. Leur objectif est double : donner envie aux femmes d'entreprendre et les convaincre que leurs chances de réussite seront augmentées si elles sont accompagnées. 42 % des projets entrepreneuriaux soutenus en 2024 étaient portés par des femmes.
- **RESEAU ENTREPRENDRE** qui a lancé en 2017 Wom'Energy, le programme d'entrepreneuriat au féminin qui accompagne les cheffes d'entreprises (créatrices, repreneuses ou développeuses).

LCL

Care entrepreneurs - OFFRE

- Fin 2024, LCL lance un Tour de France pour aller à la rencontre de 10 000 entrepreneurs pour les écouter. De ces échanges, est née la conviction forte que l'énergie d'entreprendre est bien là mais se heurte à des freins invisibles comme le manque de repères, l'isolement, la charge mentale.
- Fort de ces enseignements et de ces convictions, LCL déploie depuis septembre 2025 le dispositif **Care Entrepreneurs**. Il propose des avantages pour favoriser les places en crèche, l'accès à un espace de travail ou encore la modélisation des projets IT des clients.

Femmes des territoires - PARTENARIAT

- Rendre l'entrepreneuriat accessible à toutes les femmes, par le Réseau Femme des Territoires
- Le réseau **Femmes des Territoires** aide les femmes à créer et développer leur entreprise en leur offrant une **communauté d'entraide, des ateliers pratiques et un accompagnement de proximité** pour gagner en confiance, en compétences et en réseau.

Les Déterminés - PARTENARIAT

- Cette initiative vise à sensibiliser à l'entrepreneuriat, lever les freins, inspirer les porteurs de projets, faire naître des déclics et offrir des perspectives concrètes, avec une orientation très moderne. Elle s'adresse aux jeunes et aux entrepreneurs éloignés des codes de l'entrepreneuriat.
- La Fondation LCL soutient la tournée nationale qui insuffle l'esprit d'initiative et l'envie d'entreprendre

▪ **CREDIT MUTUEL**

Le Crédit Mutuel, dont le métier est de financer l'économie réelle, accompagne les créateurs d'entreprise et **notamment les femmes grâce à l'ensemble de son réseau bancaire.**

Le groupe Crédit Mutuel, ses fédérations régionales et ses filiales spécialisées, **accompagnent directement les créateurs et entrepreneures.** Avec de nombreux partenaires il sait proposer et trouver les solutions de financement et de garantie pour les TPE PME.

- Depuis de très nombreuses années des **partenariats forts ont été signés avec des associations et organismes d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise notamment avec Adie, BGE, France Initiative** qui cependant organisent et promeuvent très fortement l'entrepreneuriat féminin.
- La **Garantie Égalité Femmes** (ex Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes – FGIF) est par exemple un dispositif national dédié aux femmes dont l'objectif est de favoriser l'accès au crédit bancaire pour financer leur entreprise. Cette garantie peut ainsi couvrir jusqu'à 80% du montant de votre prêt bancaire et peut atteindre 50 000 € de montant garanti. Les conditions pour l'obtenir : une activité de moins de 3 ans et une situation fiscale régulière. Cette garantie « Egalité Femmes », spécifique pour les femmes entrepreneures, représente une part significative des garanties accordées par France Active au groupe Crédit Mutuel, et ce sont en 2025 plus de 1 000 femmes entrepreneures qui en ont bénéficié pour un peu plus de 47M€ de crédits octroyés par le Groupe Crédit Mutuel.
- Le Crédit Mutuel a récemment appuyé des **plateformes de crowdfunding spécialement réservée aux femmes, comme « My Annona » et des concours réservés aux femmes comme « Be a Boss » ou le « Prix Terre de Femmes ».** Crédit Mutuel Arkéa figure parmi les 56 premiers signataires de la charte d'engagement portée par le collectif SISTA et le Conseil National du Numérique (CNNum) pour accélérer le financement des femmes entrepreneures. Cette charte, baptisée « SISTAxCNNum », fixe les bonnes pratiques à l'intention des investisseurs afin de rendre leurs processus de recrutement et d'investissement plus favorables à la mixité. Le Crédit Mutuel de Bretagne, soutient activement le **réseau « Femmes de Bretagne »**, qui a pour objectif de financer plus de 1000 projets de création ou de reprise d'entreprise.

Le Crédit Mutuel prouve ainsi **l'engagement durable pour la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination dans la création d'entreprises** au sein de l'ensemble de ses composantes et filiales :

- *Exemples concrets :*
 - *Le Crédit Mutuel de Bretagne a participé à une table ronde organisée par Femmes de Bretagne et de Loire Atlantique : « Agricultrices, des agriculteurs comme les autres ».*
 - *Le Crédit Mutuel du Sud-Ouest est devenu partenaire de l'association « les premières Nouvelle Aquitaine »*

▪ **LA BANQUE POSTALE**

La Banque Postale participe à l'accompagnement des créateurs d'entreprises en France notamment à travers son **partenariat avec l'Adie-Association pour le droit à l'initiative économique (46% des entrepreneurs financés par l'Adie sont des femmes en 2022)**.

La Banque Postale a, par ailleurs, lancé **deux structures de soutien à l'entrepreneuriat et au financement des start-ups, et qui portent une attention particulière au soutien et au développement de l'entrepreneuriat féminin**, à savoir :

- **Plateform 58 qui est un incubateur de start-ups pour les fintechs et assurtechs** qui a adhéré à la charte du collectif WeareSista qui promeut l'entrepreneuriat féminin et qui 1) accompagne les entrepreneures dans leur levée de fonds et leur permette d'accéder à un réseau d'investisseur.es engagés et à une communauté reconnue de fondatrices et de mentor.es et 2) sensibilise les investisseurs et fonds d'investissements aux enjeux de diversité et les accompagne dans la féminisation de leur portefeuille ; et
- **115 K qui est un fonds lancé par LBP de venture capital tourné vers la performance financière et stratégique** qui accompagne en *early-stage* les start-ups dans les secteurs des fintechs, des assurtechs et de la cybersécurité, dont la pratique est alignée avec les objectifs de la charte de l'association WeareSista et qui échange régulièrement avec cette dernière sur les meilleures pratiques dans ce domaine.

▪ **SOCIETE GENERALE**

- **La Banque de détail SG est partenaire depuis 1997 du réseau Initiative France qui gère la garantie Egalité Femmes** ³ permettant de garantir des prêts bancaires pour les femmes qui veulent créer ou reprendre une entreprise.
En 2024, 9 431 porteuses de projets se sont lancées avec un financement et un accompagnement des associations du réseau. 43% des entrepreneurs soutenus par les associations locales Initiative partenaires de SG sont des femmes - un point de plus que l'ensemble du réseau initiative. SG s'associe aux actions d'associations locales notamment avec Initiative Seine Saint-Denis pour l'évènement « J'entreprends à Saint-Denis » et en étant partenaire du projet « Je trouve ma Banque » lancé par Initiative Hauts-de-France.
SG propose une offre commerciale carte business option « Collection entrepreneurs » qui permet de verser des subventions à Initiative France.
 - La Banque mène également des **actions de sensibilisation de la force de vente et des clients entreprises** (par exemple, en mars avec une newsletter mettant en avant les femmes entrepreneures).
 - SG a régulièrement relayé cette thématique auprès de ses cibles Professionnels lors de communications - articles [Entrepreneuriat féminin : quels sont les dispositifs ? - SG](#), [Congé maternité travailleur indépendant : préparer sa grossesse - SG \(newsletter clients Professionnels\)](#).
 - La banque met régulièrement en avant des femmes entrepreneures lors de témoignages clients : [Dr Delbet-Dupas](#), [APF France handicap](#), relayés via les différents canaux de communication externes et internes.
 - SG entretient (depuis 2006) une relation d'affaires et de **partenariat avec l'Association pour le Développement et l'Initiative Economique (ADIE)**, institut de microfinance intervenant tant dans l'Hexagone qu'en Outre-Mer.
 - Une subvention pour le fonctionnement (traitement des dossiers, accompagnement des entrepreneurs) et l'animation de leur réseau.
 - Une participation aux pertes sur les défauts des micro-crédits que nous refinançons. Cette participation intervient après mise en jeu des garanties.
 - Octroi des lignes de refinancement tant pour SG que pour les filiales d'Outre-Mer.
 - La Banque mène également des actions de sensibilisation de la force de vente
 - SG propose une offre commerciale : Service d'Epargne Solidaire (VD) (permet de donner, 1 fois par an, tout ou une partie des intérêts acquis sur le livret d'épargne à 1, 2 ou 3 associations de son choix dont l'ADIE fait partie)
- Le partenariat soutient par ailleurs les multiples actions de communication auprès de populations éloignées de l'entrepreneuriat, dont les femmes**, en veillant à travailler sur des thèmes qui les éloignent de la possibilité d'entreprendre : la confiance en soi, l'équilibre vie privée/vie professionnelle, etc.
- **SG soutient également [Moovjee](#), spécialisé dans l'accompagnement et le mentorat des jeunes entrepreneurs**, qui organise des parcours pour les futures entrepreneures.
 - Les initiatives chez **Société Générale Private Banking** sont les suivantes :
 - **Le club « Au féminin by SGPB »** accompagne les femmes dans leur prise de décision patrimoniale et financière. Des rencontres sont organisées pour offrir aux femmes entrepreneures et influentes un espace dédié à la réflexion, aux

³ ce dispositif national remplace le FGIF (Fonds de garantie à l'initiative des femmes).

échanges entre pairs et à la création d'opportunités à forte valeur ajoutée. Objectifs : renforcer la confiance financière des femmes dans leurs décisions patrimoniales, encourager le partage d'expériences, tisser des liens solides au sein du réseau, valoriser les parcours de personnalités inspirantes, transmettre savoir et inspiration aux jeunes générations. En 2025, le club s'est étendu dans 7 nouvelles villes (Nantes, Rennes, Rouen, Caen, Lyon, Reims et Bordeaux).

- **Série d'interviews des femmes inspirantes « Women in »** : 7 portraits de femmes qui, par leur parcours, leur personnalité, leur engagement, investissent avec talent tous les domaines de l'entreprise, voire de la société. Objectifs : mettre en lumière la diversité de leurs trajectoires et valoriser la force de leur impact sociétal.
- **Déjeuner entrepreneurs dédié aux femmes chefs d'entreprise** : rencontres, partages et échanges avec des experts, en partenariat avec l'IME (Institut du Mentorat Entrepreneurial).